COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Suppression de 2 000 emplois en 5 ans en France !

Tel est le bilan catastrophique du groupe Bosch dans l'hexagone depuis 2022, trois sites majeurs de production ont fermé et d'autres ont subi des restructurations importantes. La CGT crie haro sur la casse de l'emploi.

Un groupe qui se porte bien comme le montre les résultats : 91milliards de chiffre d'affaires et un résultat net d'exploitation de 2.2 milliards d'euros en 2025, autant vous dire que l'argent coule à flot. Ce n'est donc pas un problème financier, mais bien des décisions stratégiques qui sèment la misère et la précarité sur nos territoires.

Prétextant la crise automobile, cœur de métier de ce grand groupe, les patrons Allemands privilégient les productions Outre-Rhin et bien sûr délocalisent toujours plus vers les pays à bas-coût. La France est toujours considérée comme un marché, mais plus comme un lieu de création, de développement ou de production.

Le dernier site Français Bosch fabricant des éléments de direction est à ce jour menacé de vente ou de fermeture, c'est plus de 250 emplois qui sont sur la sellette à Vendôme dans le Loir et Cher. Leur sort se décide dans les salons feutrés patronaux entre Bosch, les donneurs d'ordres Stellantis et Renault et des repreneurs potentiels.

Pendant ce temps, les salariés du site entament leur 4ème semaine de grève inquiets du sort que leur réserve ces discussions. Ils réclament des garanties et surtout d'être acteur de leur avenir plutôt qu'attendre en victime expiatoire. Seule réponse du groupe, une assignation en référé pour 16 salariés grévistes pour grève « illicite », procès perdu en 1ère instance, mais la direction fait appel.

La CGT rappelle son projet dit « loi GM&S » sur la responsabilité des donneurs d'ordres vis-à-vis des sous-traitants : les informations et la transparence doivent être entière, la responsabilité en cas de restructuration doit être partagé par les acteurs, la reconnaissance de la dépendance économique contractualisée.

La CGT appelle les responsables politiques à s'emparer du dossier et exiger des comptes pour toutes les subventions d'Etat versées à ces groupes sans contrepartie.

La réindustrialisation et la souveraineté souvent prônées ne doivent pas rester des slogans creux.
La CGT appelle les services de l'Etat à agir pour la protection des salariés victimes de cette situation et **demande qu'un rappel formel à l'obligation de l'employeur en matière de santé et sécurité soit fait.**

La coordination CGT Bosch Group
alain.goudjil@bosch.com
06.60.74.27.91

24 novembre 2026